

Un service pour accompagner les parents en situation de handicap

 mplusinfo.fr/un-service-pour-accompagner-les-parents-en-situation-de-handicap-mulhouse/

Christophe Schmitt

13 décembre 2023



Photo d'illustration - Vidal Balielo Jr./Pexels

Téléchargez notre application mobile pour Android ou pour iPhone !

Temps de lecture : 2 minutes

Accompagner les parents ou futurs parents en situation de handicap. C'est l'objectif du Service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH), lancé début décembre à l'échelle alsacienne, suite à la fusion des Services d'accompagnement et de soutien à la parentalité du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

« *Nous accompagnons les parents ou futurs parents en situation de handicap (déficience intellectuelle, troubles psychiques, moteurs ou physiques, autisme...), explique Elise Margraff, la cheffe de service Parentalité au sein de l'association Marguerite Sinclair, support du SAPPH dans le Haut-Rhin. Le but est de leur proposer un accompagnement individualisé pour les aider à exercer leur rôle de parent.* » L'aide proposée par le SAPPH est humaine et morale mais peut aussi se traduire par un soutien matériel : « *Nous avons du matériel de puériculture que l'on peut mettre à disposition des parents, comme un lit qui permet de coucher les enfants lorsqu'on est en fauteuil roulant* », complète Morgane Pajor, ergothérapeute et coordinatrice du service dans le Bas-Rhin. Guichet unique pour les familles, le SAPPH emploie une dizaine de personnes : éducateurs spécialisés, psychologue, ergothérapeute, assistante sociale...

Aussi pour les professionnels

« *Nous proposons également des groupes de discussion entre parents, ainsi que des ateliers thématiques, poursuit Morgane Pajor. C'est important de pouvoir parler entre personnes qui expérimentent la parentalité en situation de handicap, et ça part du désir d'enfant jusqu'aux 18 ans.* » En plus de ces interventions auprès des familles ayant ou désirant avoir un enfant, les équipes du SAPPH sensibilisent aussi les professionnels qui peuvent être en lien avec les parents porteurs de handicap. « *Nous accompagnons*

les professionnels de droit commun des secteurs de la petite enfance et du médico-social pour les informer sur les droits spécifiques, pour adapter leurs postures professionnelles et leurs supports », poursuit Elise Margraff. En moyenne, une cinquantaine de parents sont accompagnés, chaque année, par le SAPPH, en Alsace.

+ d'infos au 03 89 32 81 50 ou par mail : contact@sapph-alsace.fr

Mots-clés : 2023, enfants, Famille, Handicap, Mulhouse, parentalité, Parnets, SAPPH

Photo d'illustration - Vidal Balielo Jr./Pexels